

Bureau du 12 septembre 2005

Décision n° B-2005-3521

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - Restructuration - Marchés de travaux - Lots n° 7, 14, 16 et 17 - Avenants**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 septembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par délibération n° 2004-1646 en date du 26 janvier 2004, le conseil de Communauté a autorisé la signature des marchés publics de travaux pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) à Villeurbanne.

1 - lot n° 7 : cloisons de doublage, marché n° 04 0273 A, entreprise DIC, pour un montant de 156 639,83 € HT, soit 187 341,24 € TTC

Ce marché a fait au préalable l'objet de trois décisions de poursuivre pour un montant total de 5 875,74 € HT, soit 7 027,39 € TTC :

- avenant n° 1 d'un montant de 4 332,10 € HT, soit 5 181,19 € TTC, qui porterait le montant total du marché à 166 847,67 € HT, soit 199 549,81 € TTC, soit une augmentation de 6,52 % du montant initial du marché. Suite à une erreur de calcul de la maîtrise d'œuvre, il a été constaté que le plancher des magasins de la bibliothèque n'était pas à même de recevoir les charges prévues. Cette erreur a été reconnue par la maîtrise d'œuvre et le coût de reprise de l'ouvrage est pris en charge par son assurance. Cet avenant a pour objet les travaux de reprise des cloisons à la suite de la reconstruction de la dalle ;

- avenant n° 2 d'un montant de 577,56 € HT, soit 690,76 € TTC, qui porterait le montant total du marché à 167 425,23 € HT, soit 200 240,57 € TTC, soit une augmentation de 6,89 % du montant initial du marché. Cette opération comprend la réhabilitation du bâtiment existant et son extension. Un complément de cloisons est nécessaire pour assurer une fermeture provisoire entre deux corps de bâtiment afin d'éviter une dégradation des lieux lors de la démolition d'une partie de façade contiguë.

2 - lot n° 14 : électricité, courants faibles, marché n° 04 0284 M, entreprise Stepe, pour un montant de 227 463,98 € HT, soit 272 046,92 € TTC

Ce marché a fait au préalable l'objet d'une décision de poursuivre pour un montant de 7 723,25 € HT, soit 9 237,00 € TTC :

- avenant n° 1 d'un montant de 20 968,01 € HT, soit 25 077,74 € TTC, qui porterait le montant total du marché à 256 155,24 € HT, soit 306 361,67 € TTC, soit une augmentation de 12,61 % du montant initial du marché. A la suite d'un appel d'offres infructueux pour les équipements informatiques et de téléphonie et à une modification de programme de construction, il est nécessaire de créer une salle informatique provisoire afin d'assurer la continuité du fonctionnement de l'établissement. Cet avenant a pour objet la création et l'aménagement d'un réseau courants faibles pour cette salle informatique provisoire.

3 - lot n° 16 : plomberie, sanitaires, marché n° 04 0287 Q, entreprise Patricola, pour un montant de 73 190,16 € HT, soit 87 535,43 € TTC

Ce marché a fait au préalable l'objet d'une décision de poursuivre pour un montant de 2 220,00 € HT, soit 2 655,12 € TTC :

- avenant n° 1 d'un montant de 2 860,00 € HT, soit 3 420,56 € TTC, qui porterait le montant total du marché à 78 270,16 € HT, soit 93 611,11 € TTC, soit une augmentation de 6,94 % du montant initial du marché. Cet avenant a pour objet l'installation de trois urinoirs dans les sanitaires hommes en complément des WC à l'anglaise initialement prévus ainsi que la fourniture et la pose d'éviers dans le logement du gardien.

4 - lot n° 17 : voirie et réseaux divers (VRD), espaces verts, marché n° 04 0288 R, entreprise Duc et Preneuf, pour un montant de 101 022,60 € HT, soit 120 823,03 € TTC

Ce marché a fait au préalable l'objet d'un ordre de service négatif et de trois décisions de poursuivre pour un montant de 1 497,60 € HT, soit 1 791,13 € TTC :

- avenant n° 1 d'un montant de 13 495,00 € HT, soit 16 140,02 € TTC, qui porterait le montant total du marché à 116 015,20 € HT, soit 138 754,18 € TTC, soit une augmentation de 14,85 % du montant initial du marché. Cet avenant a pour objet de réaliser des aménagements provisoires d'accès au bâtiment extension pour la période de réhabilitation du bâtiment existant et d'espaces situés en limite de la zone de travaux avec son environnement immédiat.

Par délibération initiale n° 2002-0460 en date du 4 février 2002 et par délibération complémentaire n° 2005-2490 en date du 14 février 2005, le conseil de Communauté a accepté le montant total de l'opération et décidé de l'individualisation de l'autorisation de programme correspondante pour un montant total de 7 822 451,00 € TTC. A ce jour, le montant des dépenses engagées et à engager sur cette opération s'élève à 7 162 669,93 € TTC.

La commission permanente d'appel d'offres, en séance des 24 juin, 8 juillet et 26 août 2005, a émis un avis favorable et motivé à la conclusion de ces avenants.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président de la Communauté urbaine pour signer les avenants sus-visés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu lesdits avenants ;

DECIDE

1° - **Autorise** monsieur le président à signer :

a) - un avenant n° 1 au marché n° 04 0273 A conclu avec l'entreprise DIC pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), lot n° 7 : cloisons de doublage. Cet avenant d'un montant de 4 332,10 € HT, soit 5 181,19 € TTC porte le montant total du marché à 166 847,67 € HT, soit 199 549,81 € TTC,

b) - un avenant n° 2 au marché n° 04 0273 A conclu avec l'entreprise DIC pour la restructuration de l'ENSSIB, lot n° 7 : cloisons de doublage. Cet avenant d'un montant de 577,56 € HT, soit 690,76 € TTC, porte le montant total du marché à 167 425,23 € HT, soit 200 240,57 € TTC,

c) - un avenant n° 1 au marché n° 04 0284 M, conclu avec l'entreprise Stepe pour la restructuration de l'ENSSIB, lot n° 14 : électricité, courants faibles. Cet avenant d'un montant de 20 968,01 € HT, soit 25 077,74 € TTC, porte le montant total du marché à 256 155,24 € HT, soit 306 361,67 € TTC,

d) - un avenant n° 1 au marché n° 04 0287 Q, conclu avec l'entreprise Patricola pour la restructuration de l'ENSSIB, lot n° 16 : plomberie, sanitaires. Cet avenant d'un montant de 2 860,00 € HT, soit 3 420,56 € TTC, porte le montant total du marché à 78 270,16 € HT, soit 93 611,11 € TTC,

e) - un avenant n° 1 au marché n° 04 0288 R, entreprise Duc et Preneuf pour la restructuration de l'ENSSIB, lot n° 17 : voirie et réseaux divers, espaces verts. Cet avenant d'un montant de 13 495,00 € HT, soit 16 140,02 € TTC, porte le montant total du marché à 116 015,20 € HT, soit 138 754,18 € TTC.

2° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au budget principal de la Communauté urbaine - compte 458 159 - fonction 023 - opération 0544.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,